



**Programme indicatif de travail de la commission des finances**

**Avril à mai 2024**

*Sauf mention contraire, les réunions se tiennent dans la salle de la commission*

**Ce document est transmis à titre purement indicatif et est susceptible d'être modifié à tout moment. Seule la convocation hebdomadaire fait foi.**

Date	Commission	Séance
<p><b>Mardi 30 avril</b></p>	<p><u>À 9 heures (Salle de la commission)</u></p> <p>Communication de M. Jean-François HUSSON, rapporteur général, sur le programme de stabilité et l'orientation des finances publiques</p> <p>Communication de M. Claude RAYNAL, président, sur l'application des lois</p> <p><u>À 15 h 45 (Salle de la commission)</u></p> <p>Mission d'information relative à la dégradation des finances publiques – Audition<sup>1</sup> de M. Pierre MOSCOVICI, président du Haut conseil des finances publiques</p>	<p><u>À 14 heures</u></p> <p>Débat sur le programme de stabilité et l'orientation des finances publiques</p>
<p><b>Mardi 7 mai</b></p>	<p><u>Le matin (Salle de la commission)</u></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Examen du rapport de M. Hervé MAUREY, rapporteur, et élaboration du texte de la commission sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, visant à réduire et à encadrer les frais bancaires sur succession (n° 374, 2023-2024)</p> <p align="center"><i>Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : Lundi 6 mai 2024, à 12 heures</i></p> <p>Examen du rapport de M. Jean-François HUSSON, rapporteur pour avis, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif (n° 292, 2023-2024)</p> <p align="center"><i>Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : Vendredi 3 mai 2024, à 12 heures</i></p> </div>	

<sup>1</sup> Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.

Date	Commission	Séance publique
<b>Mardi 7 mai (suite)</b>	<p><u>À 14 h 30 (Salle de la commission)</u></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"><p>Examen du rapport de M. Albéric de MONTGOLFIER, rapporteur, et élaboration du texte de la commission sur la proposition de loi visant à accroître le financement des entreprises et l'attractivité de la France (A.N., n° 2321), <i>sous réserve de sa transmission</i></p><p><i>Délai limite pour le dépôt des amendements de commission :</i> <u>Lundi 6 mai 2024, à 12 heures</u></p></div>	
<b>Mardi 14 mai</b>	<p><u>Le matin (Salle de la commission)</u></p> <p>Mission d'information relative à la dégradation des finances publiques - Auditions plénières</p> <p><u>À 14 heures (Salle de la commission)</u></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"><p>Examen des amendements de séance sur la proposition de loi n°536 (2023-2024) visant à accroître le financement des entreprises et l'attractivité de la France (M. Albéric de MONTGOLFIER, rapporteur)</p><p><i>Délai limite pour le dépôt des amendements de séance :</i> <u>Lundi 13 mai 2024, à 12 heures</u></p><p>Examen du rapport de M. Stéphane SAUTAREL, rapporteur pour avis, sur la proposition de loi n° 406 (2023-2024), visant à faciliter la transformation des bureaux en logements</p><p><i>Délai limite pour le dépôt des amendements de commission :</i> <u>Lundi 13 mai 2024, à 12 heures</u></p></div>	<p><u>À 14 h 30 et le soir, après la proposition de loi allongeant la durée de l'ordonnance de protection et créant l'ordonnance provisoire de protection immédiate</u></p> <p>Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à accroître le financement des entreprises et l'attractivité de la France (n° 536, 2023-2024)</p>

Date	Commission	Séance publique
<p><b>Mercredi 15 mai</b></p>	<p><u>Le matin (Salle de la commission)</u></p> <div style="border: 2px solid black; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <p>Examen des amendements de séance sur la proposition de loi n° 37 (2023-2024) adoptée par l'Assemblée nationale, visant à réduire et à encadrer les frais bancaires sur succession (M. Hervé MAUREY, rapporteur)</p> <p style="text-align: center;"><i>Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : Lundi 13 mai 2024, à 12 heures</i></p> </div> <p>Mission d'information relative à la dégradation des finances publiques - Audition<sup>1</sup> de MM. François ECALLE, président fondateur de l'association « finances publiques et économie » (FIPECO), Mathieu PLANE, directeur adjoint de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et Olivier REDOULÈS, directeur des études de l'Institut Rexecode</p> <p>Contrôle budgétaire - communication de Mme Christine LAVARDE, rapporteur spécial, sur le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles</p> <p>Contrôle budgétaire - communication de M. Christian BILHAC, rapporteur spécial, sur la Cour nationale du droit d'asile (CNDA)</p>	<p style="text-align: center;"><u>À 16 h 30 et le soir</u></p> <p>Suite de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à accroître le financement des entreprises et l'attractivité de la France (n° 536, 2023-2024)</p> <p>Proposition de loi n° 374 (2023-2024) visant à réduire et à encadrer les frais bancaires sur succession (procédure accélérée)</p>

<sup>1</sup> Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.

Date	Commission	Séance publique
<p><b>Mardi 21 mai</b></p>	<p><u>Le matin (Salle de la commission)</u></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Examen des amendements de séance sur la proposition de loi n° 292 (2023-2024), adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif (M. Jean-François HUSSON, rapporteur pour avis)</p> <p style="text-align: center;"><i>Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : <u>Jeudi 16 mai 2024, à 12 heures</u></i></p> <p>Examen des amendements de séance sur la proposition de loi n° 406 (2023-2024), adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à faciliter la transformation des bureaux en logements (M. Stéphane SAUTAREL, rapporteur pour avis)</p> <p style="text-align: center;"><i>Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : <u>Vendredi 17 mai 2024, à 12 heures</u></i></p> </div>	<p><u>À 14 h 30 et le soir</u></p> <p>Proposition de loi n° 292 (2023-2024) visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif (procédure accélérée)</p> <p>Proposition de loi n° 406 (2023-2024) visant à faciliter la transformation des bureaux en logements (procédure accélérée)</p>
<p><b>Mercredi 22 mai</b></p>	<p><u>Le matin (Salle de la commission)</u></p> <div style="border: 3px double black; padding: 5px;"> <p>Examen du rapport et élaboration du texte de la commission sur la proposition de loi n° 513 (2022-2023), adoptée par l'Assemblée nationale, visant à mieux indemniser les dégâts sur les biens immobiliers causés par le retrait-gonflement de l'argile</p> <p style="text-align: center;"><i>Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : <u>Vendredi 17 mai 2024, à 12 heures</u></i></p> </div> <p>Audition<sup>1</sup> de M. Éric LOMBARD, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations</p> <p>Contrôle budgétaire - communication de M. Olivier PACCAUD, rapporteur spécial, sur les personnels administratifs du ministère de l'Éducation nationale</p> <p><u>À 16 h 30 (Salle de la commission)</u></p> <p>Mission d'information relative à la dégradation des finances publiques - Auditions plénières</p>	<p><u>À 16 h 30 et le soir</u></p> <p>Suite de la proposition de loi n° 406 (2023-2024) visant à faciliter la transformation des bureaux en logements (procédure accélérée)</p>

<sup>1</sup> Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.

Date	Commission	Séance publique
<p><b>Mardi 28 mai</b></p>	<p><u>À 17 h 30 (Salle de la commission)</u></p> <p>Mission d'information relative à la dégradation des finances publiques – Audition<sup>1</sup> de M. Thomas Cazenave, ministre délégué chargé des comptes publics</p>	<p><u>À 16 h 15</u></p> <p>Débat sur le bilan de l'application des lois</p>
<p><b>Mercredi 29 mai</b></p>	<p><u>Le matin (Salle de la commission)</u></p> <div style="border: 2px solid black; padding: 5px; margin: 10px 0;"> <p>Examen des amendements de séance sur la proposition de loi n° 513 (2022-2023), adoptée par l'Assemblée nationale, visant à mieux indemniser les dégâts sur les biens immobiliers causés par le retrait-gonflement de l'argile</p> <p style="text-align: center;"><i>Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : Lundi 27 mai 2024, à 12 heures</i></p> </div> <p>Contrôle budgétaire - communication de MM. Christian KLINGER et Victorin LUREL, rapporteurs spéciaux, sur le soutien budgétaire de l'État à la filière forestière</p> <p>Contrôle budgétaire - communication de M. Emmanuel CAPUS et Mme Ghislaine SENÉE, rapporteurs spéciaux, sur le Fonds national de l'emploi - Formation (FNE-Formation)</p> <p>Contrôle budgétaire - communication de MM. Laurent SOMON et Thomas DOSSUS, rapporteurs spéciaux, sur les aides à la décarbonation de l'industrie du plan France 2030</p> <p><u>À 16 h 30 (Salle de la commission)</u></p> <p>Mission d'information relative à la dégradation des finances publiques – Audition<sup>1</sup> de M. Bruno LE MAIRE, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique</p>	
<p><b>Jeudi 30 mai</b></p>		<p><u>De 10 h 30 à 13 heures, puis de 14 h 30 à 16 heures, après la proposition de loi visant à protéger la population des risques liés aux substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées</u></p> <p>Proposition de loi n° 513 (2022-2023) visant à mieux indemniser les dégâts sur les biens immobiliers causés par le retrait-gonflement de l'argile (procédure accélérée)</p>

<sup>1</sup> Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.